

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'avis d'information de l'Autorité de surveillance AELE fondé sur l'article 17, paragraphe 5, du règlement (CE) n° 1008/2008 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté — Appel d'offres portant sur l'exploitation de services aériens réguliers conformément aux obligations de service public en Norvège

(«Journal officiel de l'Union européenne» C 168 du 14 juin 2012)

(2012/C 236/05)

Page 4, à la troisième ligne «Durée du marché»:

au lieu de: «1^{er} novembre 2012-31 mars 2016»

lire: «1^{er} décembre 2012-31 mars 2016».
